



Canadian Space
Agency

Agence spatiale
canadienne



**SUIVI DES
PLANS D'ACTION DE LA GESTION
VÉRIFICATION**

**Rapport annuel
au 31 mars 2011**

Direction, Vérification et évaluation

Juin 2011

Table des matières

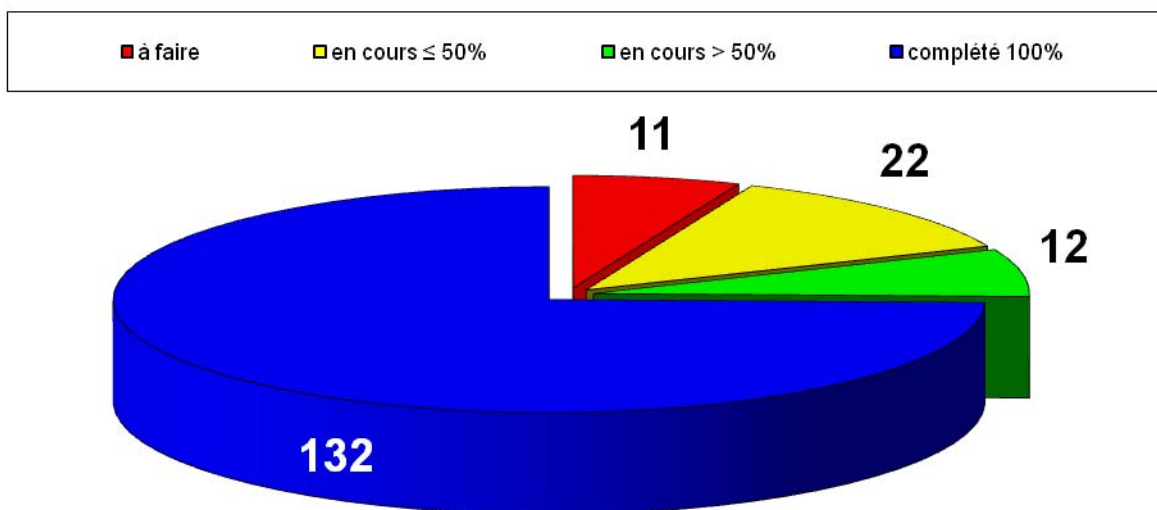
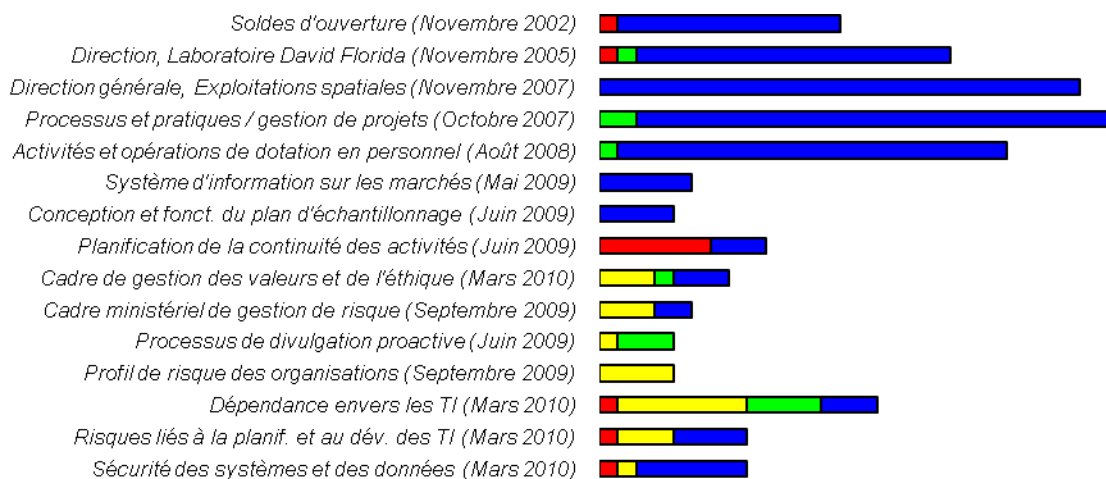
SOMMAIRE DE LA MISE EN ŒUVRE	3
SOLDES D'OUVERTURE	4
CADRE DE GESTION, DIRECTION, LABORATOIRE DAVID FLORIDA.....	5
CADRE DE GESTION, DIRECTION GÉNÉRALE, EXPLOITATIONS SPATIALES.....	6
PROCESSUS ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DE PROJETS	7
ACTIVITÉS ET OPÉRATIONS DE DOTATION EN PERSONNEL	8
SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS ET DES ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE	9
CONCEPTION ET FONCTIONNEMENT DU PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE	10
PLANIFICATION DE LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS	11
CADRE DE GESTION DES VALEURS ET DE L'ÉTHIQUE	12
CADRE MINISTÉRIEL DE GESTION DU RISQUE	13
PROCESSUS DE DIVULGATION PROACTIVE	14
PROFIL DE RISQUE DES ORGANISATIONS (PRO)	15
DÉPENDANCES ENVERS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	16
RISQUES LIÉS À LA PLANIFICATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	17
SÉCURITÉ DES SYSTÈMES ET DES DONNÉES	18



SOMMAIRE DE LA MISE EN ŒUVRE

Le suivi de la mise en œuvre des plans d'action de la gestion boucle le processus de la vérification interne en faisant état des mesures prises par les diverses entités responsables à la suite de nos constatations et de nos recommandations. Le processus de suivi en vigueur fait en sorte que les plans d'action de la gestion sont revus annuellement pour en évaluer le degré de mise en œuvre et en faire rapport au Comité de vérification (CV) et ce, jusqu'à ce qu'ils soient complétés.

Ce rapport annuel présente, en date du 31 mars 2011, les résultats du suivi se rapportant à 15 projets de vérification dont les rapports et les plans d'action de la gestion ont été présentés et approuvés antérieurement par le CV. Les représentations graphiques ci-contre donnent un aperçu du degré d'avancement de la mise en œuvre des éléments des plans d'action de la gestion.



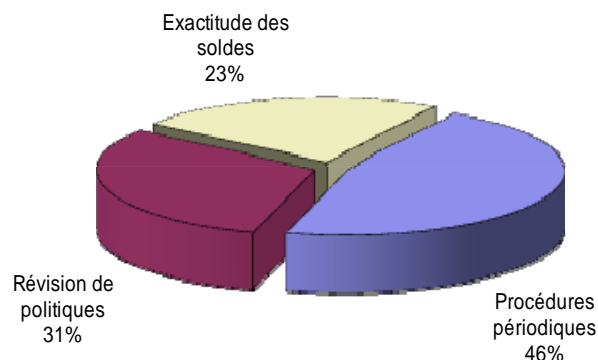
Les pages suivantes décrivent de façon détaillée l'état d'avancement des plans d'action de chacun des projets de vérification.

Projet de vérification: 01/02 01-04**SOLDES D'OUVERTURE**Objectif du projet de vérification

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'information financière (SIF), l'établissement des soldes d'ouverture au 1^{er} avril 2001 constituait le point de départ à l'enregistrement et à la reddition de comptes selon les nouvelles normes comptables. La réalisation de ce projet visait à s'assurer que les soldes d'ouverture avaient été correctement établis et comptabilisés conformément aux nouvelles conventions comptables.

Nature des recommandations

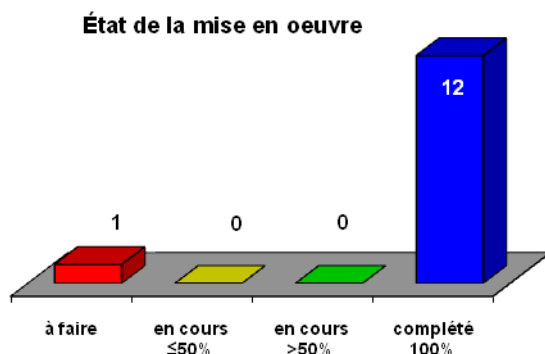
Le rapport de vérification déposé en novembre 2002 soulignait que les soldes d'ouverture du 1^{er} avril 2001 tels que revus et corrigés avec la participation du Receveur général et du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) étaient conformes aux exigences en la matière. Nous avons toutefois adressé à la direction, Finances des recommandations visant à garantir l'exactitude des soldes de la balance de vérification tout au long de l'année par la validation du solde de certains comptes, en instaurant des procédures périodiques d'analyses de comptes et en mettant à la disposition du personnel des politiques efficaces.

État de la mise en œuvre

Un seul élément du plan nécessite toujours une action de la gestion. Il s'agit de déterminer la valeur des stocks possédés par l'Agence spatiale canadienne (ASC). Cet exercice doit être réalisé afin d'en apprécier l'importance relative et d'en présenter la juste valeur aux états financiers le cas échéant. Quelques plans d'action infructueux ont été élaborés au cours des années. La

détermination de la valeur des stocks possédés par l'ASC n'a pas encore été établie. Toutefois, une nouvelle stratégie est mise de l'avant pour 2011. Une analyse des comptes de GL susceptibles de contenir des articles considérés comme des stocks sera effectuée. Ensuite, il sera déterminé s'ils seront comptabilisés comme des stocks (définition de stocks à l'ASC) et s'il y a lieu, la valeur sera évaluée.

L'échéancier est établi pour le 30 juin 2011.

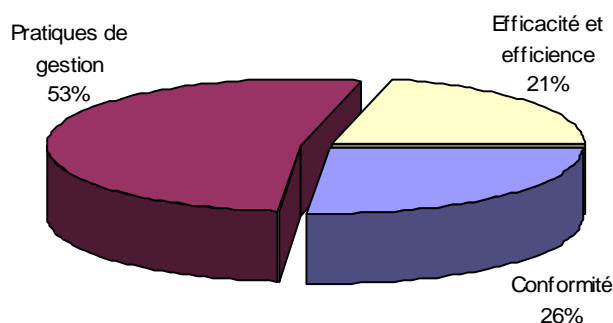


Projet de vérification: 04/05 01-03**CADRE DE GESTION, DIRECTION, LABORATOIRE DAVID FLORIDA**Objectif du projet de vérification

L'objectif de ce projet de vérification consistait à évaluer dans quelle mesure les éléments du cadre de gestion de la direction, Laboratoire David Florida (LDF) portant sur la gouvernance, les opérations et les systèmes d'information lui permettaient d'exécuter le mandat qui lui a été confié, de réaliser ses opérations selon des principes d'efficacité, d'efficience et d'économie tout en se conformant aux exigences prescrites par les lois, règlements et politiques, de protéger et de rendre compte de l'utilisation des ressources.

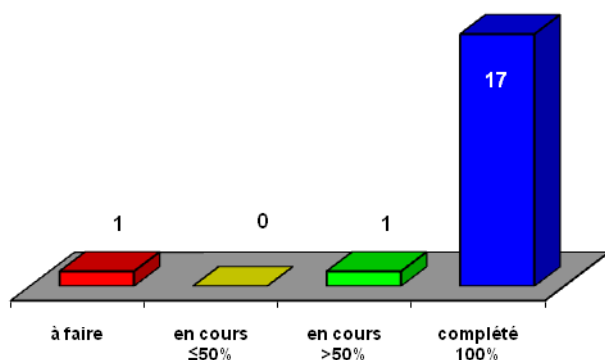
Nature des recommandations

Nous avons porté à l'attention de la gestion des observations et des recommandations qui visaient notamment à améliorer la qualité de l'information financière, à faire preuve de transparence et d'équité dans l'imposition des frais d'utilisation externes et à assurer une gestion plus rigoureuse des comptes à recevoir.

État de la mise en œuvre

Les services financiers ont terminé l'établissement de taux de facturation suite à la mise à jour des coûts réels. L'examen des pratiques reliées aux processus de facturation et de perception des comptes à recevoir est présentement terminé et est rendu à l'étape d'approbation finale.

État de la mise en oeuvre



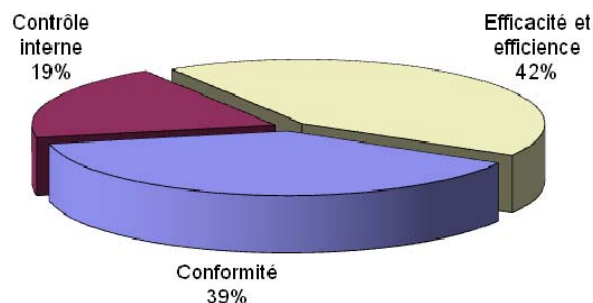
L'analyse visant à revoir la valeur des inventaires de LDF se poursuit. Un plan d'action a été établi pour évaluer ces actifs. Une fois que les biens de LDF auront été inventoriés, une conciliation entre les actifs réels et ceux aux livres sera effectuée. Par la suite, une correction quant aux écarts d'inventaire sera effectuée.

Projet de vérification: 05/06 01-03**CADRE DE GESTION, DIRECTION GÉNÉRALE, EXPLOITATIONS SPATIALES**Objectif du projet de vérification

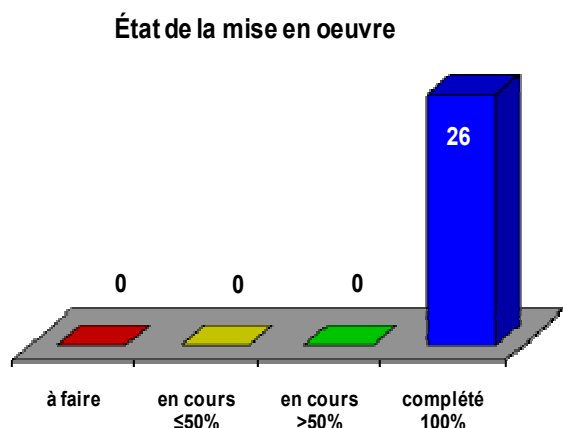
L'objectif de ce projet de vérification consistait à évaluer dans quelle mesure les éléments du cadre de gestion en place à la direction générale, Exploitations spatiales (à l'exception du LDF) portant sur la gouvernance, les opérations et les systèmes d'information lui permettaient d'exécuter le mandat qui lui a été confié, de réaliser ses opérations selon des principes d'efficacité, d'efficience et d'économie tout en se conformant aux exigences prescrites par les lois, règlements et politiques, de protéger et de rendre compte de l'utilisation des ressources.

Nature des recommandations

Nous rapportons en septembre 2007 que la gestion devait exercer un meilleur contrôle sur ses dépenses et sur la perception des revenus alors que certaines pratiques devaient être revues afin d'en améliorer l'efficacité et l'efficience. Même si le projet de vérification visait le cadre de gestion de la direction générale, Exploitations spatiales, nous avons aussi rapporté que l'Agence devait avoir un cadre de gestion qui se conformait davantage aux exigences du SCT notamment en matière de planification et de mesure du rendement des programmes.

État de la mise en œuvre

L'ASC a développé une nouvelle architecture des activités de programmes (AAP) qui s'aligne avec le nouveau plan spatial à long terme et les exigences du SCT en la matière. De plus, un nouveau cadre de mesure du rendement (CMR) permet de mesurer les résultats des différentes composantes de cet AAP.



Il est également prévu que chaque programme de l'ASC sera évalué sur une période de cinq ans selon le nouveau plan d'évaluation. Aussi, chaque programme fait l'objet d'une mesure de son rendement annuelle par le groupe Gouvernance, planification et rendement (GPR) lequel aboutit au rapport ministériel sur le rendement (RMR) en fin d'année. Ces actions devraient alimenter la prise de décision et l'établissement de priorités.

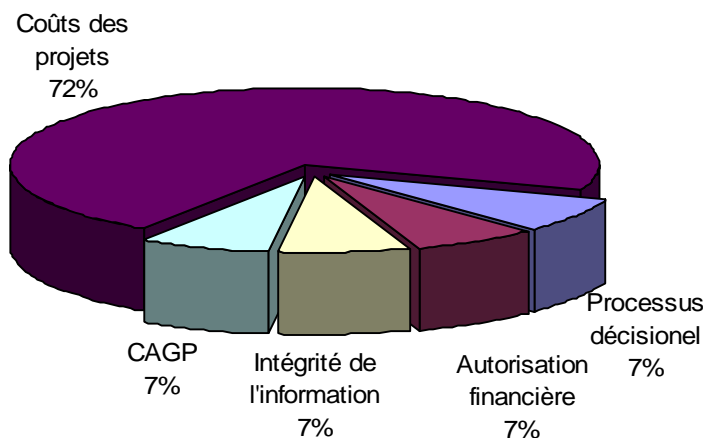
Nous considérons maintenant que l'ensemble des recommandations liées à cette vérification et le plan d'action qui en découlait ont été implantés. Le suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la gestion pour ce projet est terminé.

Projet de vérification: 06/07 01-03**PROCESSUS ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DE PROJETS**Objectif du projet de vérification

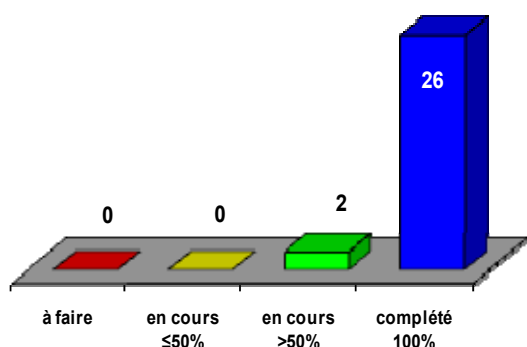
L'objectif de ce projet de vérification consistait à évaluer dans quelle mesure les processus et pratiques de gestion de projets (Phases 0 à E inclusivement) de l'ASC lui permettaient de prendre des décisions éclairées dans le choix des projets/initiatives à financer, d'en effectuer un suivi approprié, de réaliser les initiatives approuvées selon des principes d'efficacité, d'efficience et d'économie, d'atteindre les résultats prévus tels qu'établis dans les principaux documents de planification, de se conformer aux politiques, règlements et lignes directrices pertinentes émises par l'ASC et par les agences centrales, et de rendre compte de l'utilisation des ressources.

Nature des recommandations

Nous rapportons en octobre 2007 que l'ASC avait développé de bons cadres de gestion de projets et de risques mais ne les utilisait pas à bon escient dans la gestion quotidienne. Nous avons aussi observé que les problèmes de rendement coûts/bénéfices, les délais par rapport au calendrier établi et la progression des coûts étaient des caractéristiques inhérentes aux projets menés par l'Agence. Nos constatations avaient porté sur le processus décisionnel, l'obtention des autorisations financières, l'intégrité de l'information, le Cadre d'approbation de gestion de projet (CAGP), la planification des projets, le changement dans l'étendue des projets, les estimations de coûts, la maturité de la technologie, le suivi des projets, la gestion du risque et l'évaluation de la performance.

État de la mise en œuvre

Les éléments du plan d'action toujours en suspens en début d'année étaient le développement d'un plan stratégique et de mise en œuvre, l'établissement de priorités visant à réduire le nombre de projets en cours et la revue de la méthode d'approbation des projets. Le Plan spatial à long terme (PSLT) et son plan de mise en œuvre ont été développés, mais sont toujours en attente d'approbation. Dans les circonstances, la vérification interne considère que la gestion a répondu à deux des recommandations qui étaient en suspens en mettant de l'avant les actions qui lui étaient possibles. La suite des événements dépend des intervenants externes (on fait référence ici à l'approbation du PSLT). Les recommandations qui nécessitent toujours une action sont la revue de la méthode d'approbation des projets et la priorisation de ceux-ci. Ces éléments font partis des processus de gouvernance de l'ASC qui sont présentement en cours de révision par le groupe GPR. Un nouveau cadre de gouvernance sera établi au cours de la prochaine année.

État de la mise en œuvre

Projet de vérification: 07/08 01-04**ACTIVITÉS ET OPÉRATIONS DE DOTATION EN PERSONNEL**Objectif du projet de vérification

Les objectifs de ce projet de vérification consistaient à évaluer le degré de mise en œuvre des recommandations du rapport de vérification de la Commission de la fonction publique du Canada (CFP) de mai 2006 et déterminer si le cadre de gestion régissant les activités de dotation en personnel et les opérations de dotation en personnel était conforme à la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP), aux politiques de la CFP et à ses règlements et décrets.

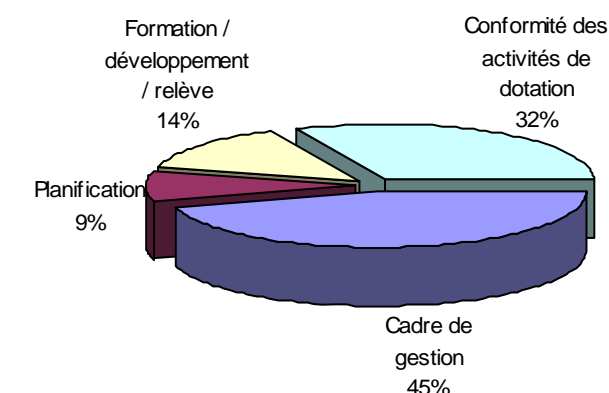
Nature des recommandations

En août 2008, nous rapportions que malgré le travail qu'il restait à faire, nous étions d'avis que la gestion avait répondu avec diligence aux recommandations du rapport de la CFP.

D'autre part, nous portions à l'attention de la gestion les défis qui attendaient l'ASC relativement à sa charge de travail et à la planification de la relève. En effet, nous mentionnions que des mesures devaient être prises afin de gérer la charge de travail dans le but de combler les postes vacants dans un délai raisonnable et de faire face aux départs massifs prévus de certains groupes clés au cours des prochaines années.

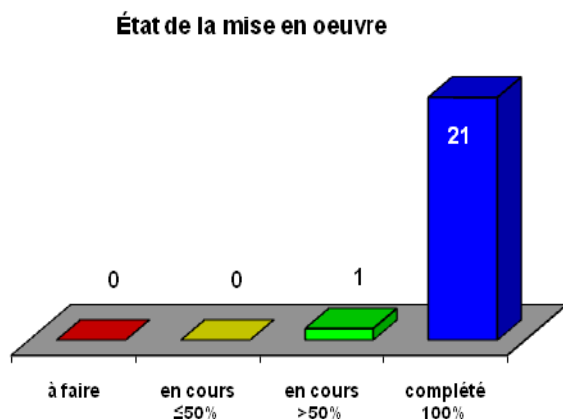
État de la mise en œuvre

Des progrès importants ont été réalisés vers la mise en œuvre intégrale des recommandations de ce rapport. La planification stratégique des ressources humaines de l'ASC a été réalisée dans le cadre de la planification intégrée des ressources humaines (PIRH). Ce document analyse l'environnement et les besoins organisationnels de l'ASC et établit les priorités pour les prochaines années. Il s'agira d'intégrer cette planification dans un plan stratégique des ressources humaines



une fois le plan spatial approuvé. Aussi, un changement de structure au sein des opérations et de la dotation fonctionnelle a amené l'ajout de ressources supplémentaires qui assureront un rôle de coaching et de surveillance au niveau de l'ensemble des dossiers de dotation.

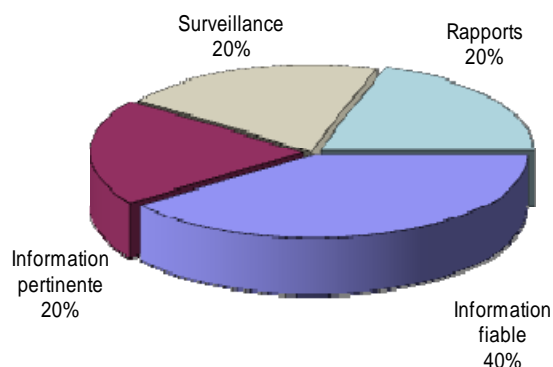
La dernière recommandation en suspens relativement à ce projet concerne les ententes de service. Ces ententes sont en place pour les processus de dotation, de classification et de rémunération. La mesure des délais d'exécution reste toutefois à développer.



Projet de vérification: BCG-01**SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS ET DES ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE**Objectif du projet de vérification

Cette vérification a été réalisée en 2009 par le Bureau du contrôleur général (BCG) dans le cadre de son plan de vérification horizontale. Les objectifs de la vérification consistaient à fournir une assurance raisonnable que :

- la gestion reçoit une information pertinente et fiable en matière de passation des marchés afin d'appuyer la prise de décisions, la gestion du risque et la divulgation; et
- des structures de gouvernance efficaces sont en place pour revoir les tendances et les risques en matière de passation des marchés et prendre les mesures qui s'imposent.

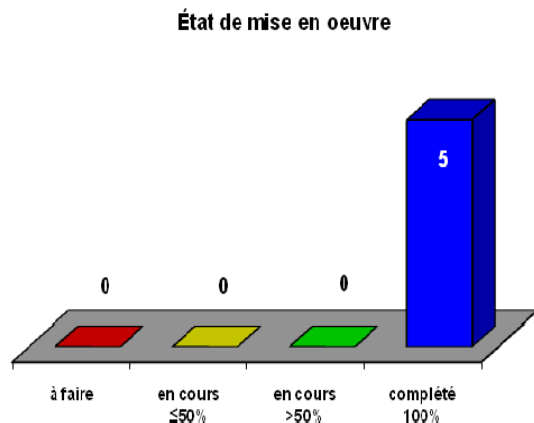
Nature des recommandations

En mai 2009, le rapport de vérification déposé par le BCG recommandait diverses mesures visant à faire en sorte que l'ASC dispose d'une information fiable, qu'elle définisse ses besoins en matière d'information pertinente, qu'elle mette en place des mécanismes de surveillance des opérations et qu'elle définisse ses exigences en matière de rapports.

État de la mise en œuvre

Compte tenu des activités réalisées, nous considérons que la gestion a donné suite à l'ensemble des recommandations formulées par le BCG. En effet, la gestion a :

- modifié le guide de l'utilisateur en y décrivant les rôles et les responsabilités des intervenants et en y précisant que l'imputabilité en matière de passation des marchés relève de l'expert technique des approvisionnements;
- mis en place un échantillonnage trimestriel par le biais du document de vérification de contrat afin de s'assurer que les activités contractuelles sont conformes aux politiques et règles de passation des marchés;



- identifié un ensemble d'améliorations entourant le système de contrôle de la qualité des contrats suite à une vérification de la gestion des contrats et de l'approvisionnement effectuée en 2010-2011;
- élaboré des rapports sur les activités de passation des marchés qui sont présentés annuellement au Chef principal des finances (CFO) et au Secrétariat du conseil du Trésor (SCT); et,
- accru la surveillance des risques entourant les marchés et les exigences en matière de conformité de passation des marchés.

Projet de vérification: 08/09 01-01**CONCEPTION ET FONCTIONNEMENT DU PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE**Objectif du projet de vérification

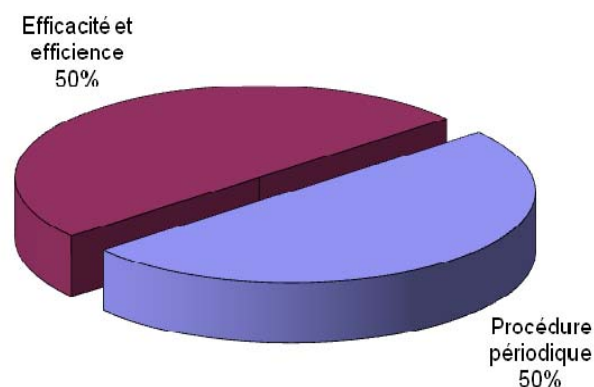
La vérification avait pour objectif d'évaluer la conception et le fonctionnement du système de contrôle visant à repérer les opérations à plus haut risque à des fins d'examen et de validation.

Nature des recommandations

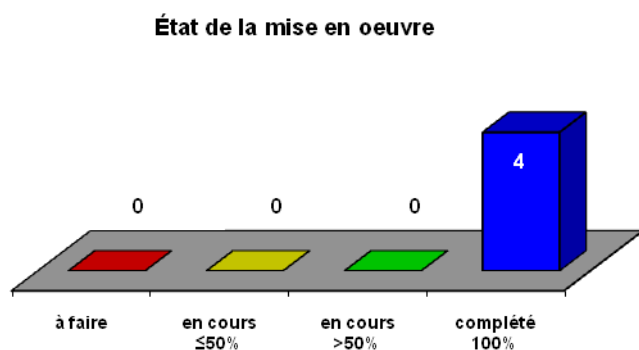
En octobre 2008, nous avons rapporté qu'en général, la gestion avait mis en place un plan d'échantillonnage permettant l'identification des opérations à plus haut risque à des fins de vérification.

Toutefois, nous avons aussi porté à l'attention de la gestion des recommandations qui visaient notamment à améliorer l'efficacité et la rentabilité de la conception et du fonctionnement du plan d'échantillonnage afin d'assurer une meilleure utilisation des ressources.

Nous avons recommandé de réviser annuellement le plan d'échantillonnage, de revoir le niveau de risque des catégories d'opération, de produire des rapports d'analyses périodiques du Système de vérification de la comptabilité centrale (SVCC) et de s'assurer qu'il y a un mécanisme de correction et de suivi auprès du personnel des secteurs concernés quant aux erreurs relevées afin d'améliorer l'efficacité du processus de vérification des comptes.

État de la mise en œuvre

Compte tenu des activités réalisées, nous considérons que la gestion a finalisé toute la mise en œuvre du plan d'action afin de répondre aux recommandations qui avaient été formulées dans le rapport de vérification. En effet, la gestion a produit des rapports trimestriels SVCC sur le taux



d'erreurs permettant d'analyser les types et le total d'erreurs afin d'évaluer la qualité du plan d'échantillonnage et de s'assurer de la mise en place de mécanismes de correction et de suivi auprès du personnel des secteurs concernés. Ces rapports servent non seulement à supporter la révision ou non des paramètres de l'échantillonnage incluant le niveau de risque de chaque catégorie d'opération, mais aussi à assurer l'efficacité et la rentabilité du système en place.

Projet de vérification: 08/09 01-02**PLANIFICATION DE LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS**Objectif du projet de vérification

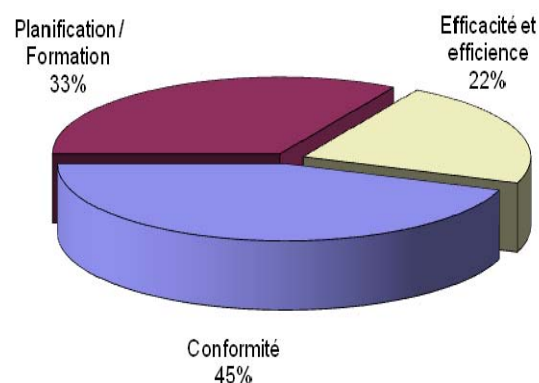
La vérification a consisté à évaluer la conformité du Programme de planification de la continuité des activités (PPCA) visant à assurer les opérations essentielles en cas de désastre à l'ASC.

Nature des recommandations

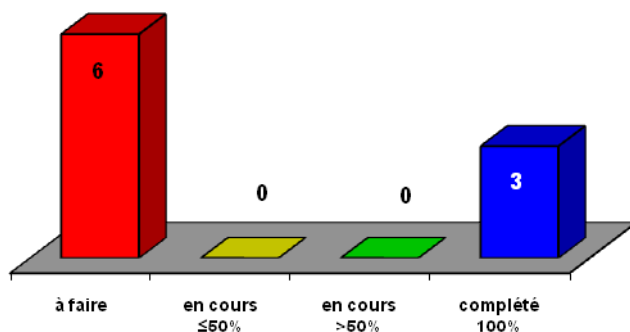
En janvier 2009, nous avons rapporté qu'en général, la gestion a mis en place un cadre de gouvernance et des plans conformément à la politique et norme du SCT.

Toutefois, plusieurs recommandations ont été formulées afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la planification de la continuité des activités lors d'un désastre à l'Agence.

Nous avons recommandé, entre autres, de finaliser la politique ministérielle, de s'assurer que la désignation des substituts de la cellule de coordination ministérielle soit complétée, d'organiser des séances de formation et de s'assurer que les plans de continuité des activités relatifs aux services essentiels soient finalisés.

État de la mise en œuvre

Au cours de l'année, la gestion a donné suite à trois des neuf actions qui étaient prévues pour le 31 mars 2011. En raison de la complexité des analyses des répercussions d'interruption et de la planification de la continuité des activités pour l'ensemble de l'ASC, la gestion a mis en place un plan de progression qui s'échelonne jusqu'à avril 2013 afin de bien finaliser la mise en œuvre des actions reliées au suivi des recommandations proposées. Il est à noter que l'année 2009-2010 a été monopolisée par la mise en œuvre des activités de prévention de la grippe A (H1N1). Par ailleurs, la gestion a mis en place une directive sur la planification de la continuité des activités approuvée par le Comité exécutif et l'a communiqué aux représentants de chaque secteur. De plus, des substituts aux membres de la cellule de coordination ministérielle (CCM) ont été désignés afin d'assurer la continuité des trois opérations considérées essentielles à l'ASC en cas de désastre.

État de mise en œuvre

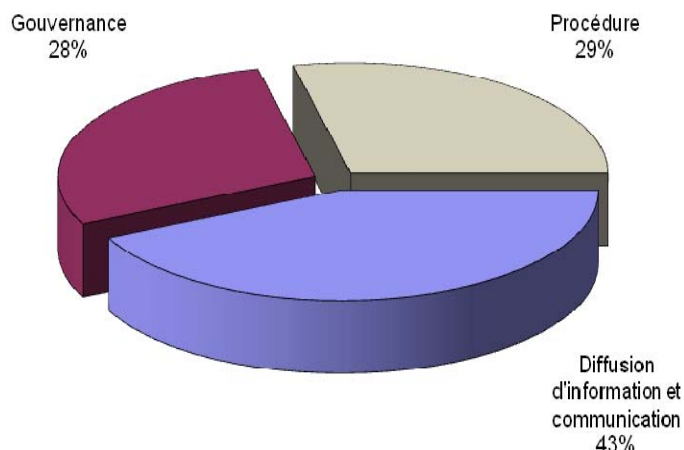
Projet de vérification: 08/09 01-03**CADRE DE GESTION DES VALEURS ET DE L'ÉTHIQUE**Objectif du projet de vérification

La vérification a consisté à évaluer dans quelle mesure le président de l'ASC a intégré des activités de contrôle visant à souligner l'importance des valeurs et de l'éthique dans l'atteinte de ses objectifs organisationnels.

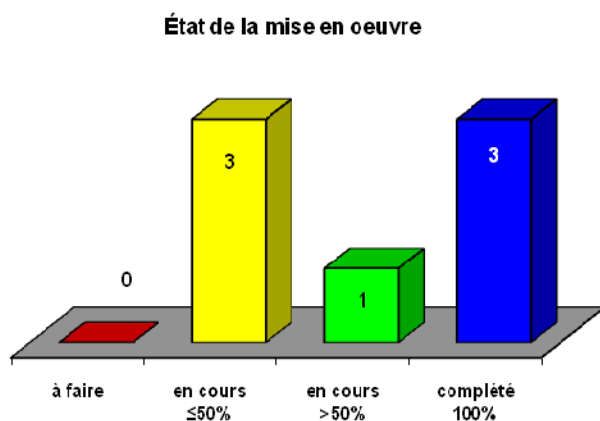
Nature des recommandations

En mars 2010, nous avons rapporté qu'en général, la gestion a mis en place des activités permettant de promouvoir les valeurs et l'éthique à l'ASC.

Toutefois, nous avons aussi porté à l'attention de la gestion des recommandations qui visaient à améliorer la gouvernance, la procédure et la diffusion d'informations et la communication en matière de valeurs et d'éthique.

État de la mise en œuvre

Au cours de l'année, la gestion a donné suite à trois des sept actions dont l'échéancier était le 31 mars 2011. En effet, la gestion a nommé des agents responsables et a aussi débuté la tenue de rencontres périodiques du comité d'orientation afin de s'assurer que les activités du programme de valeurs et d'éthique de l'ASC soient réalisées tel que prévu. De plus, le processus de divulgation d'actes répréhensibles en vigueur à l'ASC a été communiqué au personnel via l'Intranet. La gestion poursuit son effort afin de compléter les autres actions d'ici le 30 septembre 2011. Toutefois, un nouveau code de conduite de la fonction publique fédérale est en attente d'approbation par le Cabinet et le Parlement. Le contenu du code de conduite organisationnelle sera adapté au nouveau code approuvé.



Les quatre actions en suspens ont trait :

- au plan de diffusion en matière de valeurs et d'éthique,
- à la promotion accrue que devra faire l'ASC en ce qui a trait aux valeurs et à l'éthique,
- à l'évaluation de la possibilité d'exiger périodiquement du personnel une attestation concernant l'adhérence au Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique et de tous les gestionnaires un Rapport confidentiel dûment complété, et
- à la mise en place d'un processus formel ayant trait au traitement des Rapports confidentiels.

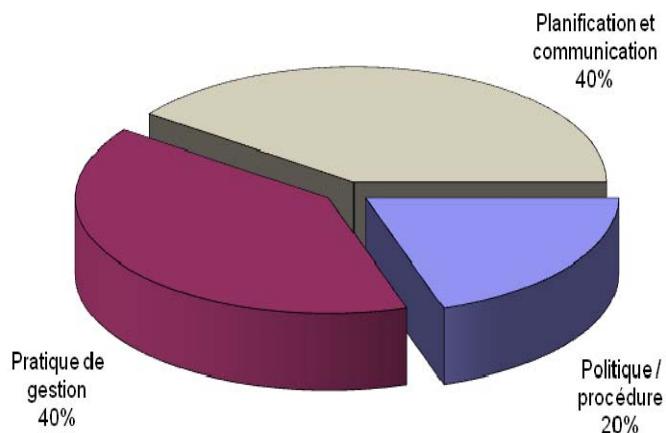
Projet de vérification: 08/09 01-04**CADRE MINISTÉRIEL DE GESTION DU RISQUE**Objectif du projet de vérification

La vérification a consisté à évaluer dans quelle mesure la direction a mis en place un cadre ministériel de gestion du risque qui fait en sorte que les risques émanant de ses opérations sont pris en considération.

Nature des recommandations

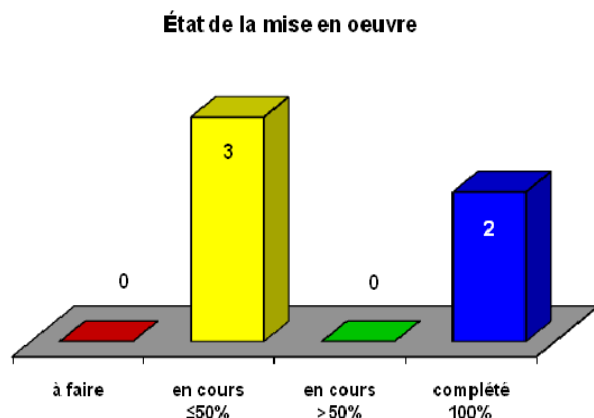
En septembre 2009, nous avons rapporté qu'en général, la gestion avait mis en place un cadre ministériel de gestion du risque de l'ASC conforme aux éléments du Cadre de gestion intégrée du risque (CGIR) du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).

Toutefois, quelques recommandations ont été formulées afin d'améliorer la pratique de gestion, la planification et la communication ainsi que la politique et les procédures.

État de la mise en œuvre

Au cours de l'année, la gestion a donné suite à deux des cinq actions qui étaient prévues au 31 mars 2011. En effet, la gestion a nommé un champion de la gestion du risque et a assigné la

responsabilité de la fonction de gestion du risque au titulaire du poste de directeur, Gouvernance, Planification et Rendement. La gestion poursuit ses efforts afin de compléter les autres actions au 30 juin 2011. Les trois actions en suspens ont trait à la finalisation de la nouvelle politique de gestion intégrée du risque et les procédures pertinentes, aux précisions nécessaires afin de distinguer clairement le CGIR ministériel du cadre de gestion de projets et à la présentation de l'information ayant trait au CGIR ministériel dans une section de l'Intranet qui lui est propre.



Projet de vérification: 09/10 01-01**PROCESSUS DE DIVULGATION PROACTIVE**Objectif du projet de vérification

Le projet de vérification visait à déterminer si le cadre de gestion en place permet à l'Agence spatiale canadienne (ASC) de respecter les exigences gouvernementales liées à la divulgation proactive des renseignements relatifs aux finances et aux ressources humaines.

Nature des recommandations

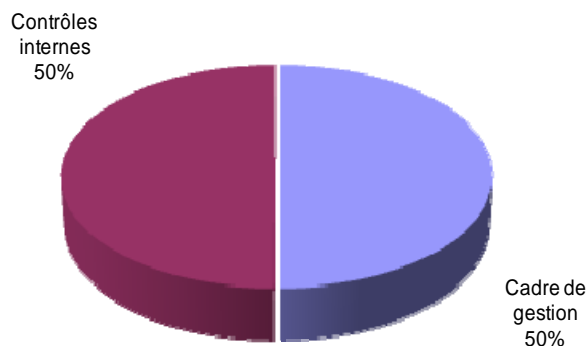
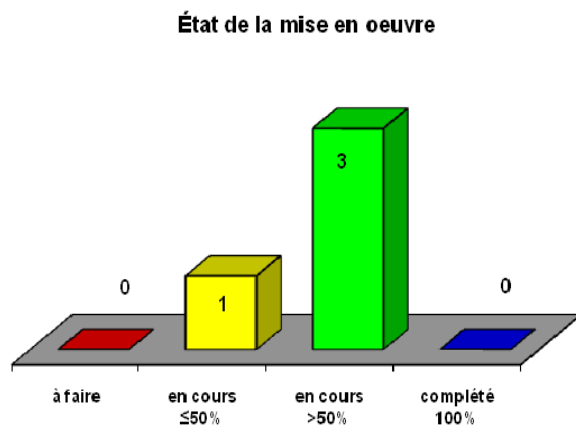
En juin 2010, nous rapportions que nous étions d'avis que la gestion avait mis en place un cadre de gestion qui lui permettait de respecter les exigences relativement à la divulgation proactive.

Nous avons porté à l'attention de la gestion des observations et des recommandations qui visaient principalement à améliorer l'efficacité de certains éléments de son cadre de gestion.

La gestion devait, entre autre, porter une attention particulière sur la documentation des tâches, des rôles et des responsabilités relatives à la publication des subventions et contributions de plus de 25 000\$. Aussi, pour chaque item de divulgation, nous recommandions d'inclure une procédure de vérification des données suite à la publication trimestrielle afin de détecter les anomalies. Finalement, nous recommandions de revoir les procédures de divulgation relatives aux contrats afin de s'assurer que tous les contrats de plus de 10 000 \$ soient publiés.

État de la mise en œuvre

La gestion a mis en place des mesures afin d'inclure une procédure de vérification des données suite à la publication trimestrielle et ce, pour la publication des dépenses de voyages, des subventions et contributions de plus de 25 000\$ et des reclassifications. Les recommandations qui



nécessitent toujours une action de la part de la gestion ont trait à la documentation des tâches à exécuter et des rôles et responsabilités pour la divulgation des subventions et contributions de plus de 25 000\$. Aussi, la validation des marchés de plus de 10 000\$ publiés lors des trimestres précédents sera effectuée lors de la prochaine publication des données pour le quatrième trimestre de 2010-2011. Il est prévu que la mise en œuvre de toutes les actions inscrites au plan d'action soit complétée au cours de la prochaine année.

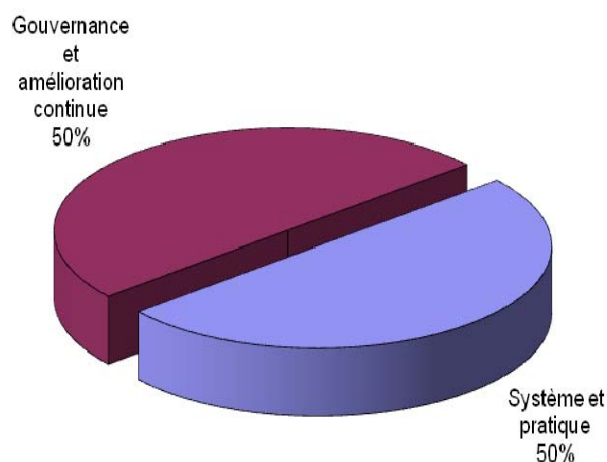
Projet de vérification: BCG-02**PROFIL DE RISQUE DES ORGANISATIONS (PRO)**Objectif du projet de vérification

Cette vérification a été réalisée en 2009 par le Bureau du contrôleur général (BCG) dans le cadre de son plan de vérification horizontale et ses objectifs consistaient à déterminer si des systèmes et des pratiques de gestion des risques organisationnels, plus particulièrement ceux associés aux PRO, étaient en place afin de confirmer l'existence de stratégies d'identification et d'atténuation des risques dans le cadre des activités des grands ministères et organismes (GMO).

Nature des recommandations

En septembre 2009, le rapport de vérification déposé par le BCG recommandait diverses mesures visant à améliorer la gouvernance et l'amélioration continue ainsi que les systèmes et les pratiques entourant le PRO des GMO. La gestion devait :

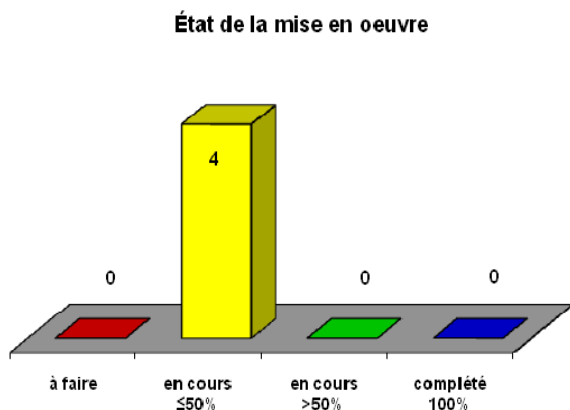
- attribuer à des personnes à l'échelon de la haute direction des rôles et des responsabilités de gestion des risques organisationnels;
- examiner leurs systèmes et leur processus chaque année afin de s'assurer que leurs PRO prennent toujours en compte les risques pertinents;
- s'assurer que le processus d'identification des risques englobe ceux encourus par la direction et par l'ensemble de l'organisation, et qu'il cerne aussi les risques externes; et,
- définir, documenter et diffuser une conception et une application communes de la tolérance au risque.

État de la mise en œuvre

Au cours de l'année, la gestion a débuté le travail afin de répondre aux recommandations proposées par le BCG. En effet, la gestion continue les revues annuelles dans le but de définir le

profil de risque corporatif et finalise présentement le document définissant les procédures afférentes afin qu'il soit diffusé en temps opportun.

La gestion planifie finaliser le cadre de gestion intégrée du risque, les nouvelles procédures pour la gestion des risques organisationnels ainsi que le nouveau profil de risque et d'opportunité corporatif d'ici la fin septembre 2011.



Projet de vérification: 09/10 01-03**DÉPENDANCES ENVERS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**Objectif du projet de vérification

La présente vérification avait pour objet d'évaluer le caractère satisfaisant et l'efficacité des mécanismes de contrôle en place sur les processus et procédures qui visent à réduire le risque de dépendance envers les technologies de l'information (TI) au sein du secteur de la Gestion de l'Information et de la Technologie de l'Information (GITI) de l'Agence spatiale canadienne (ASC).

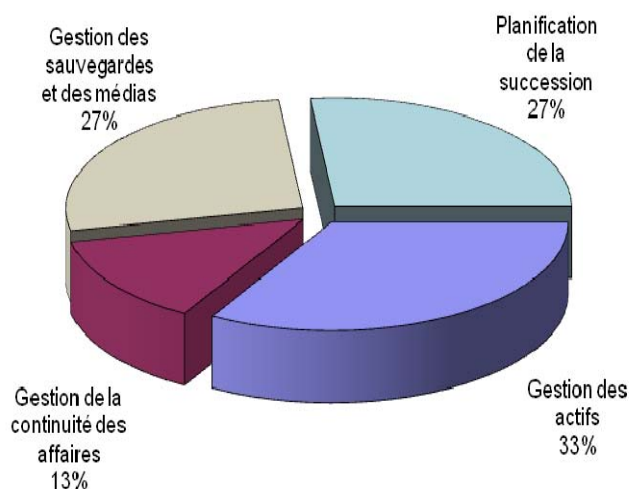
Nature des recommandations

En mars 2010, nous avons noté un certain nombre de bonnes pratiques en matière de dépendance envers les TI au sein du secteur de la GITI. Nous avons également remarqué que l'ASC accordait une grande importance au processus de planification stratégique de la GITI.

Toutefois, certaines recommandations ont été formulées afin d'aider à réduire le risque de dépendance envers les TI.

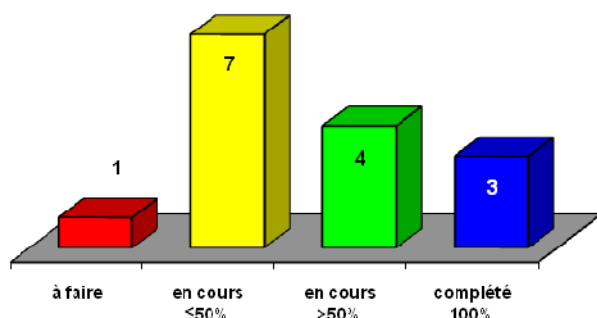
État de la mise en œuvre

La gestion a donné suite à trois des quinze recommandations formulées dans le rapport de vérification. En fait, la gestion a veillé à ce que les employés suivent les cours de formation prévus à leur plan de formation 2010-2011 et a revu le portefeuille des applications afin de cerner les désuétudes. Les autres recommandations



ayant trait à l'environnement technologique, aux applications et licences, au plan de continuité des affaires, à l'embauche de personnel et au plan de relève informatique sont en cours de mise en œuvre.

Il est à noter que certains échéanciers prévus au plan d'action original ont été repoussés. Cependant, la gestion prévoit terminer la mise en œuvre des recommandations d'ici le 31 mars 2012 à l'exception des mises à l'essai du plan de continuité des affaires prévues pour 2014.

État de la mise en œuvre

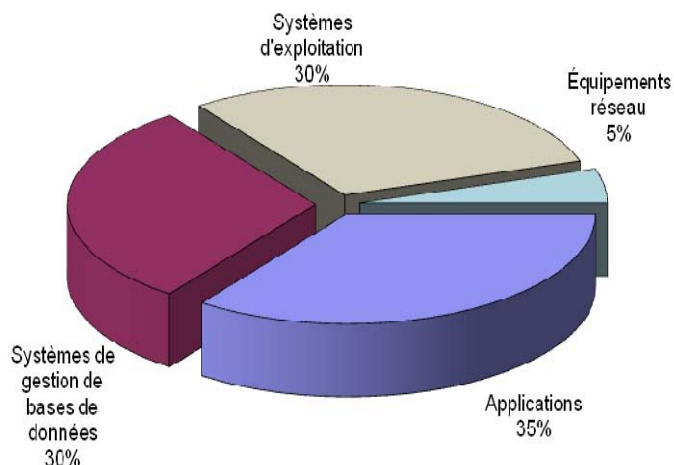
Projet de vérification: 09/10 01-04**RISQUES LIÉS À LA PLANIFICATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**Objectif du projet de vérification

La présente vérification avait pour objet d'évaluer dans quelle mesure les processus et procédures en place en matière de planification et de développement des technologies de l'information (TI) permettaient de s'assurer que les TI répondaient aux besoins des utilisateurs.

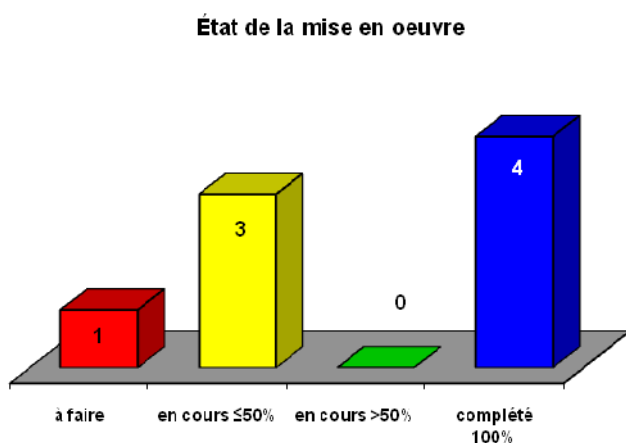
Nature des recommandations

En mars 2010, nous avons noté un certain nombre de bonnes pratiques en matière de planification et développement des TI. Nous avons remarqué que l'Agence accordait une grande importance au processus de planification stratégique de la Gestion de l'Information et de la Technologie de l'Information (GITI).

Toutefois, certaines recommandations ont été formulées afin d'aider à réduire les risques liés à la planification et au développement des TI.

État de la mise en œuvre

La gestion a donné suite à quatre des huit recommandations formulées dans le rapport de vérification. Les actions suivantes ont été mises en œuvre afin de répondre à ces recommandations :



- Des dispositions ont été prises pour formaliser le nouveau processus de gestion des changements;
- La priorisation des projets par secteur concernant les initiatives à mettre de l'avant au cours de l'année subséquente a été adoptée;
- L'obtention d'une confirmation écrite de la part du propriétaire d'une application lors de changements aux systèmes est maintenant requise; et,
- En ce qui a trait à l'accès des développeurs aux environnements de production, la gestion a décidé de ne pas prendre action car elle juge

que le risque est minime et mentionne que le processus en vigueur sera revu en cas de nécessité.

Certains échéanciers prévus dans le plan d'action original ont été repoussés, mais la gestion prévoit terminer l'ensemble de la mise en œuvre du plan d'action original d'ici le 31 mars 2013.

Projet de vérification: 09/10 01-05**SÉCURITÉ DES SYSTÈMES ET DES DONNÉES**Objectif du projet de vérification

La présente vérification avait pour objet d'évaluer dans quelle mesure les processus et procédures en matière de sécurité des données et des systèmes sous la responsabilité de la Gestion de l'Information et de la Technologie de l'Information (GITI) assuraient une protection adéquate des données et des systèmes de l'Agence spatiale canadienne (ASC).

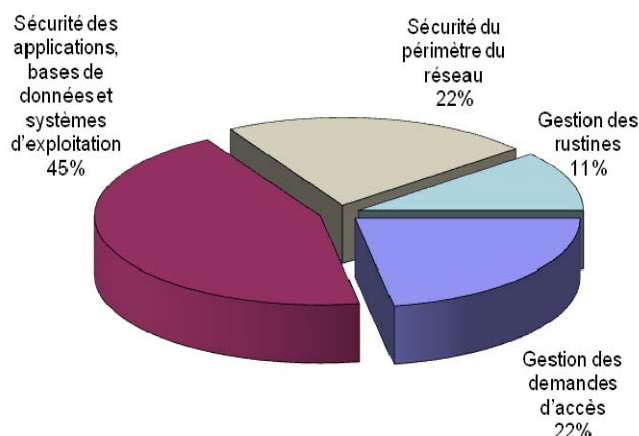
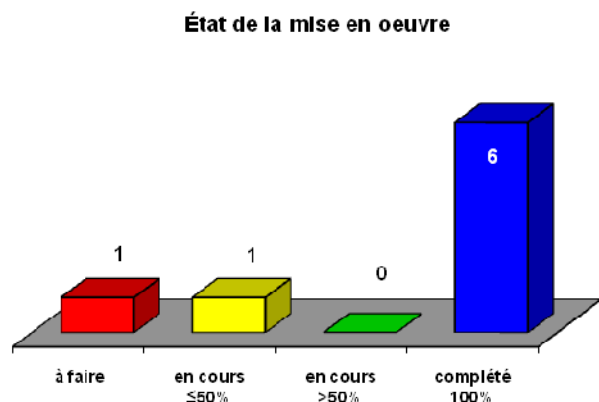
Nature des recommandations

En mars 2010, nous avons noté un certain nombre de bonnes pratiques en matière de sécurité des données et des systèmes sous la responsabilité de la GITI. Nous avons remarqué que l'architecture du périmètre du réseau et la stratégie centrale des mécanismes anti-virus étaient bien conçues.

Toutefois, certaines recommandations ont été formulées afin d'aider à réduire les risques liés à la sécurité des systèmes et des données.

État de la mise en œuvre

Au cours de l'année, la gestion a donné suite à six des huit recommandations formulées dans le rapport de vérification. Les actions suivantes ont été mises en œuvre afin de répondre à ces recommandations :



- La gestion a convenu de continuer à documenter les normes de configuration en matière de technologies;
- Les complications au niveau des contrats de maintenance avec certains fournisseurs étant réglées, l'application de rustines manquantes a été effectuée;
- Le projet Journaux Oracles est fonctionnel depuis le 28 février 2011 et il permet la consultation des journaux Oracle situés sur différents serveurs à partir d'un seul point central.

- Avec le passage à Windows Vista, les utilisateurs ne se voient accorder que les privilèges dont ils ont besoin pour effectuer leurs tâches;
- Dans les cas où il est possible de le faire, l'option d'utilisation de mots de passe initiaux temporaires est utilisée; et,
- Une sensibilisation auprès des gestionnaires concernant la nécessité d'informer la GITI de tout mouvement de personnel et de son impact sur les accès a été effectuée.

Certains échéanciers prévus dans le plan d'action original ont été repoussés, mais la gestion prévoit terminer l'ensemble de la mise en œuvre du plan d'action d'ici le 31 mars 2012.

